



Ministère de l'Éducation nationale

Le ministre

Paris, le - 3 JUL. 2018

Madame la Présidente,

Vous m'avez adressé le 7 mai une note d'analyse et de propositions sur les programmes du lycée et sur les épreuves du baccalauréat. Je tiens à vous remercier pour la qualité et l'ampleur du travail effectué ainsi que pour la rapidité avec laquelle le Conseil supérieur des Programmes l'a réalisé.

Vous y abordez successivement les différentes disciplines du baccalauréat, la nouvelle classe de seconde, l'importance de la préparation aux études supérieures dès le lycée et le besoin d'ajuster les filières de la voie technologique. La dimension évaluative dans le cadre du baccalauréat est abordée par une série de préconisations sur la nature des épreuves.

Après analyse approfondie, je souhaite vous confirmer que je partage les propositions formulées dans cette note et en particulier l'ambition et la cohérence intellectuelles qu'elles portent pour les futurs programmes d'enseignement du lycée général et technologique. Je souhaite également vous faire part d'un certain nombre de remarques dans la perspective de la phase de rédaction qui s'engage à présent.

Les propositions formulées sont résolument tournées vers la préparation des études supérieures. Dans cette perspective, il paraît nécessaire de prendre pleinement en compte les connaissances et les compétences acquises au collège dans la mesure où elles constituent des points d'appui pour les apprentissages du lycée. La consolidation en français et en mathématiques en classe de 2nde fait d'ailleurs partie des objectifs de la réforme.

.../...

Madame Souâd AYADA
Présidente du Conseil supérieur des programmes
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

S'agissant des préconisations sur l'épreuve orale du baccalauréat, dans lesquelles vous mettez en garde contre les risques d'artificialité d'un discours trop rhétorique, je souhaite souligner toute l'importance que revêt la maîtrise du discours oral pour exprimer les connaissances acquises dans le cadre des disciplines de spécialité. La capacité à construire une argumentation et à la soutenir constitue en effet, comme la qualité de l'expression, des compétences qui permettent de couronner le parcours scolaire et qui seront nécessaires au bachelier tout au long de ses études et de sa vie personnelle et professionnelle. Les différents programmes disciplinaires pourront donc traduire cette ambition et contribuer à la formation des lycéens à une meilleure maîtrise de l'oral.

En ce qui concerne les perspectives tracées pour les différents enseignements, je souhaite souligner plusieurs points, qui me paraissent importants pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Les programmes de français des classes de seconde et de première devront viser la consolidation de la culture littéraire des élèves, notamment dans la perspective des épreuves du baccalauréat. Ces dernières privilégieront la réflexion, la maîtrise de la langue et le goût de la littérature, en s'appuyant sur les exercices classiques de la discipline.

En ce qui concerne l'enseignement des langues vivantes commun à tous les élèves, je souhaite souligner que l'objectif premier des futurs programmes d'enseignement doit être de favoriser la communication et pour cela de rechercher avant tout la maîtrise de l'expression orale et de la compréhension. Si nos élèves ont progressé dans ce domaine, il reste encore un important chemin à parcourir et notre enseignement doit d'abord rechercher l'aisance linguistique, qui est absolument fondamentale dans un monde toujours plus ouvert.

Les programmes des disciplines scientifiques doivent s'appuyer sur des concepts théoriques et former à la singularité du raisonnement scientifique.

C'est bien entendu le cas pour l'enseignement scientifique commun à tous les élèves en Première et Terminale. Cet enseignement doit en effet inviter les élèves à appréhender les différents aspects de l'approche quantitative : ordres de grandeur, statistiques, marges d'erreur. Il a également vocation à les initier à la construction des vérités scientifiques, en les familiarisant avec le raisonnement hypothético-déductif et la méthode expérimentale.

Par ailleurs, plusieurs propositions de votre note ont éveillé mon intérêt, notamment celle de rendre plus « mathématiques » certaines disciplines ; cette perspective me semble pertinente également pour des domaines d'enseignement scientifique tels que les sciences de la Vie et de la Terre.

Cette approche est également souhaitable dans le champ des sciences économiques et sociales. En effet, en classe de seconde, comme en tant qu'enseignement de spécialité du cycle terminal, cet enseignement doit contribuer à l'amélioration de la culture économique des jeunes Français. Si l'approche pluridisciplinaire, qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, a tout son sens, il convient de renforcer les approches microéconomiques, nécessaire pour comprendre les mécanismes fondamentaux de l'économie.

.../...

Les enseignements résultant de l'association de domaines ou de disciplines d'enseignement méritent que l'on s'attarde sur leur logique pluridisciplinaire. L'objectif n'est pas seulement d'articuler les composantes de ces ensembles mais encore de permettre aux professeurs de se rejoindre, au bénéfice des élèves, sur un objet commun, nourri par les savoirs, concepts et méthodes portés par les disciplines qui le composent.

Je souhaiterais plus particulièrement insister sur les enseignements suivants.

En premier lieu, l'enseignement de classe de seconde « sciences numériques et technologie », doit non seulement permettre d'appréhender les principaux concepts des sciences numériques, notamment l'algorithmique, le code et les systèmes d'exploitation, mais également permettre aux élèves, à partir d'un objet d'étude technologique, d'appréhender le poids croissant du numérique et les enjeux qui en découlent.

La spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques du cycle terminal ne saurait être la superposition de trois champs disciplinaires autonomes mais devra privilégier au contraire la complémentarité des approches grâce à des thématiques bien articulées avec les programmes du tronc commun d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique. En ce qui concerne la voie technologique, et notamment la série STI2D, l'enseignement de « physique-chimie et mathématiques » doit conduire à montrer l'importance des mathématiques pour les sciences mais aussi à conforter la capacité d'abstraction des élèves au travers des principaux concepts de mathématiques.

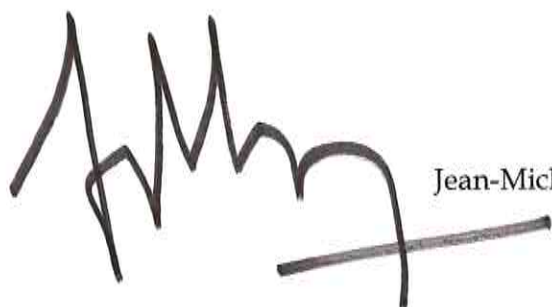
Ces remarques prises en compte, la note proposée rejoint pleinement les ambitions que nous nous fixons pour les lycéens : articuler avec cohérence les programmes de lycée avec les attendus de l'enseignement supérieur, proposer des contenus caractérisés par une haute ambition intellectuelle, transmettre des savoirs pleinement ancrés dans les enjeux du XXI^e siècle et largement ouverts sur l'Europe et sur le monde.

Sur cette base, je souhaite donc que l'institution que vous présidez propose, au mois d'octobre, des projets de programme pour l'ensemble des disciplines d'enseignement du futur lycée général et technologique.

Vous veillerez à ce que ces futurs programmes se caractérisent par leur clarté, aussi bien dans leur rédaction, dans la formulation des objectifs propres à chaque discipline d'enseignement, comme dans la définition générale des évaluations qui y sont associées.

Cette exigence de clarté est essentielle à mes yeux car elle est le gage de l'appropriation de ces programmes par les professeurs, les élèves, les familles et par l'ensemble de la communauté éducative et, au-delà, par la société.

Je vous remercie vivement de mener à bien cette tâche exigeante et déterminante pour le baccalauréat et le lycée de demain.



Jean-Michel BLANQUER